

Publié le 12 avril 2015 à 05h00 | Mis à jour le 12 avril 2015 à 05h00

Fleuve Saint-Laurent: pas de police de la baignade, dit Verret



La baignade dans le Saint-Laurent est interdite, mais la Ville ne tapera pas sur les doigts de ceux qui s'y tremperont les orteils.

Photothèque Le Soleil, Erick Labbé

Ian Bussières, Valérie Gaudreau

Le Soleil

(Québec) Même si elle ne compte ne dévoiler les résultats de ses analyses d'eau ni permettre la baignade à la Baie de Beauport, à l'Anse-aux-Foulons et sur les autres plages de son territoire, la Ville de Québec n'a pas l'intention d'user de répression contre les citoyens qui décideront de faire saucette dans le Saint-Laurent les jours de grandes chaleurs.

«Il n'y a pas de police de la baignade encore et je ne pense pas qu'il va en avoir!» a déclaré cette semaine le conseiller municipal de Lac-Saint-Charles-Saint-Émile, Steeve Verret, responsable du dossier environnement à la Ville de Québec.

«Le gros bon sens»

Lors d'une rencontre tenue la semaine dernière avec des représentants des conseils de quartier, le comité Zone d'intervention prioritaire (ZIP) de Québec et Chaudière-Appalaches a répété son vœu de ramener la baignade dans le fleuve Saint-Laurent et souligné que plusieurs personnes faisaient déjà fi de l'interdiction en vigueur à Québec durant l'été.

«Contrairement au lac Saint-Charles, qui est une réserve d'eau potable, on n'empêchera pas les gens de se baigner dans le fleuve. Mais même au lac Saint-Charles, la navigation est permise. Alors si quelqu'un a chaviré, on n'ira pas non plus lui donner une amende pour ça. C'est le gros bon sens», a-t-il poursuivi.

M. Verret a toutefois signalé que l'administration municipale n'avait pas l'intention de dévoiler les résultats des analyses d'eau faites dans le fleuve alors que des villes comme Montréal, Trois-Rivières et Toronto le font.

«C'est la même chose que sur la rivière Saint-Charles. Il n'y a pas de données rapides. Nous sommes obligés de mettre des interdictions de baignade pour des raisons préventives, car nous ne sommes pas capables de dire que telle journée, l'eau y est potable ou propice à la baignade, c'est-à-dire avec moins de 200 unités formant colonie de coliformes fécaux. Parfois, on a des résultats en haut de 1000 ou 1200», commente le conseiller.

«C'est un moyen de précaution, tout simplement, pour ne pas dire aux gens que la Ville de Québec reconnaît que c'est correct. Comme administrateur public, on ne peut pas faire ça. On ne dévoile pas les résultats des analyses d'eau, car on n'a pas la technologie ni la capacité de communiquer rapidement les données. Il arrive un débordement, une fosse septique qui a lâché sur le bord du fleuve, et le test pète!», résume-t-il.

© La Presse, Itée. Tous droits réservés.